

**PREMIER PROGRAMMATION C.U.C.S. 2012 - VOLET "ACCOMPAGNEMENT HUMAIN ET SOCIAL, PARTICIPATION DES HABITANTS - INITIATIVES LOCALES"**

n° de projet	Libellé du projet	Maître d'ouvrage	Quartier(s)	Coût total du projet	Ville Total Demandé 2012	Ville proposé CUCS 2012 Total	Ville Rappel proposé 2011	Etat Total demandé 2012	Etat Rappel proposé 2011	Région Total demandé 2012 (en instruction)	Département Total demandé 2012 (en instruction)	Agglo Total demandé 2012 (en instruction)	CAF Total demandé 2012 (en instruction)	Baillleurs Ddés CUCS 2012
8	Accompagnement humain et social, participation des habitants	Association Bruillard Ensemble	Cité Bruillard	10600	3000	3000	3000	3000	1500		3000			
16	Atelier urbain	MJC Clairs Soleils	Clairs Soleils	32200	26700	en attente de décision	37700	2000	2000		1500			
51	Fêtes et événements	MJC Clairs Soleils	Clairs Soleils	70200	42200	en attente de décision	32000	3000	1500		5000		5000	
52	Formation des jeunes	MJC Clairs Soleils	Clairs Soleils	9080	5600	en attente de décision	5600	1500	non retenu		1500			
62	FPH	AGIR ABCD	Grette Butte, Clairs Soleils	11456	3456	sans objet	4000	4000	1000		0			
63	Relations familles	PARI	Planoise	37477	7000	4000	4000	23930	4000	687	0		1500	
68	Animation du quartier des Epotisses à Planoise	Bouge-Toi	Planoise	47300	4000	4000	4000	3000	1500		0		3000	
70	Echanges de Savoirs	Réseau d'échanges réciproques des savoirs	Clairs Soleils, Orchamps Palente	25200	1200	1200	1200	1000	500		500			
72	Nouillère 2012 (ex bousbotières)	Tambour Battant	Battant Madeleine	26900	14000	en attente de décision	nouveau	5000	nouveau		1000			
73	Vivre ensemble à Battant	Tambour Battant	Battant Madeleine	64000	6000	4000	4000	2500	non retenu		0		2500	
83	Festival de Montrapon Fontaine Ecu	APIM	Montrapon, fontaine Ecu	8000	5000	3500	3500	2000	non retenu		0			
84	Boulevard Nord - N° spécial Parole des habitants de Fontaine Ecu	APIM	Montrapon, fontaine Ecu	25100	6000	6000	nouveau	4000	nouveau		0			3000
85	Boulevard Nord journal de quartier	APIM	Montrapon, fontaine Ecu	21200	11000	5000	9000	5000	non retenu		0			
95	Animation globale sur le quartier de l'Amitié	CQ Rosemont Saint Fejeux	Cité de l'Amitié	55400	51000	45000	45000	4000	2000		0			
101	Montrapon à la Parole	Radio Campus Besançon	Montrapon, fontaine Ecu	12332	2250	1500	nouveau	2250	nouveau		0			

n° de projet	Libellé du projet	Maître d'ouvrage	Quartier(s)	Coût total du projet	Ville Total Demandé 2012	Ville proposé CUCS 2012 Total	Ville Rappel proposé 2011	Etat Total demandé 2012	Etat Rappel proposé 2011	Région Total demandé 2012 (en instruction)	Département Total demandé 2012 (en instruction)	Agglo Total demandé 2012 (en instruction)	CAF Total demandé 2012 (en instruction)	Baillleurs Déjà CUCS 2012
110	HumaniCité	Humanis	Tous Quartiers	95200	9000	5000	5000	12000	non retenu		4000		2500	6400
118	Mieux vivre ensemble dans le quartier	L'Arc en Ciel des Orchamps Palente	Orchamps Palente	40000	6000	5500	5500	2500	2000		1200			
134	Travail sur la cohésion sociale	Chrisalide	Cité de l'Amitié	6500	1000	500	500	1000	500		500	500	500	
146	Atelier d'éveil musical	Atelier musical de Montrapon	Montrapon, Fontaine Ecu	3500	2500	1600	1600	1000	1000		0			
185	Ecrivain publics "groupe de paroles"	MJC Palente Orchamps	Orchamps Palente	3806	2122	2000	nouveau	750	nouveau		0		934	
208	Sorties familiales et culturelles	Ville de Besançon - MQ Planoise	Planoise	16900	10570	10570	8550	1500	1000		0		1500	
211	Jardin partagé	Ville de Besançon - MQ Montrapon	Montrapon, fontaine Ecu	5827	2050	2050	4075	3500	2500		0			
213	Sorties familiales et culturelles	Ville de Besançon - MQ Montrapon	Montrapon, fontaine Ecu	8844	5140	5140	8675	1000	non retenu		0		1500	
216	Sorties familiales et culturelles	Ville de Besançon - MQ Grette Butte	Cité Brulard	6000	1800	1800	2000	1500	1000		1000		1500	
219	Animations été quartiers	Ville de Besançon	Tous Quartiers	46000	21000	13000	13000	8000	non retenu		8000		4000	
239	Animation	Reflets sur le monde	Montrapon, fontaine Ecu	18600	1860	1500	nouveau	1500	nouveau		0		1000	
264	Sorties familiales et culturelles	Ville de Besançon - Espace associatif et d'animation des Bains Douches	Battant Madeleine	15444	4809	4809	3809	0	non retenu		0		1500	
<b>TOTAL</b>				<b>712466</b>	<b>253257</b>	<b>124669</b>	<b>202709</b>	<b>97430</b>	<b>20500</b>	<b>687</b>	<b>24200</b>	<b>500</b>	<b>26934</b>	<b>9400</b>

Actions proposées en 2012	dont nouvelles actions	% actions nouvelles
27	4	14.81

**PREMIER PROGRAMMATION C.U.C.S. 2012 - VOLET "ACCOMPAGNEMENT HUMAIN ET SOCIAL, PARTICIPATION DES HABITANTS - FONDS D'INTERVENTIONS CULTURELLES"**

n° de projet	Libellé du projet	Maitre d'ouvrage	Quartier(s)	Coût total du projet	Ville Total Demandé 2012	Ville proposé Total 2012	Ville Rappel proposé 2011	Etat Total demandé 2012	Etat Rappel proposé 2011	Région Total demandé 2012 (en instruction)	Département Total demandé 2012 (en instruction)	Agglo Total demandé 2012 (en instruction)	CAF Total demandé 2012 (en instruction)	CDC adé 2012 (en instruction)
117	On sème	La Grosse Entreprise	Planoise	132005	62500	50000	15000	17500	10000		6000	10000		10000
117-bis	On sème (budget complémentaire)	La Grosse Entreprise	Planoise	20000	7500	En attente de décision	17500							
136	Passeurs d'images 2012	Théâtre de l'Espace	Tous quartiers	26603	19300	19000	16000	3000	non retenu					
137	N'importe où hors du monde	Cie Gravitation	Montraçon, Grette, Orchamps	35000	20000	10000	nouveau	15000	nouveau					
167	Former les médiateurs du livre	Ville de Besançon - Bibliothèques municipales	Planoise, Orchamps Palente,	7910	4250	1750	nouveau	1750	nouveau					
168	Valoriser le plurilinguisme	Ville de Besançon - Bibliothèques municipales	Tous quartiers	41400	30000	2000	nouveau	2500	nouveau					
169	Baïlle 2012 Energies urbaines	Reskp	Planoise, Grette Butte	37000	9000	8000	8000	3500	1500					
181	Action culturelle	MJC Clairs Soleils	Clairs Soleils	73500	35000	en attente de décision	13000	8000	4000		2000			
184	J'ai quelque chose à vous dire - deuxième volet	Chœur à Corps	Planoise	31500	4500	non retenu	8500	4000	4000		1500	500		
187	Oser le dire - Portraits	MJC Palente Orchamps	Palente Orchamps	12871	9126	1850	10000	3745	9000					
194	Formation bénévoles de la Brigade du livre	MJC Palente Orchamps	Orchamps Palente	4236	1487	non retenu	nouveau	1000	nouveau					
230	On a marché sur la Grette	La Carotte	Grette Butte	52478	10000	2000	nouveau	14500	nouveau	5000	5000		2000	
243	Urban Vision	ASEP Cras Chaprais	Palente Orchamps	16850	6250	6250	13000	6250	1000					
254	Accompagnement humain et social, participation des habitants	ABAPE	Planoise	29883	12000	non retenu	nouveau	12000	nouveau					
		<b>TOTAL</b>		<b>521236</b>	<b>230913</b>	<b>100350</b>	<b>101000</b>	<b>96490</b>	<b>29500</b>	<b>5000</b>	<b>14500</b>	<b>10500</b>	<b>2000</b>	<b>10000</b>

Actions proposées en 2012	dont nouvelles actions	% actions nouvelles
13	6	46,15

**«Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Je rappelle qu'il s'agit d'une prolongation avec 20 % de renouvellement d'actions, c'est-à-dire 57 actions nouvelles sur 258 projets, 90 % de propositions des associations et 14 délégations de la Ville qui y participent, des thématiques qui concernent essentiellement la géographie prioritaire. On peut regretter une enveloppe en réduction de 15 000 € sur 2012 mais la Ville mettra donc le complément qui s'impose, le PRE en revanche est maintenu, à titre d'information, le chiffre c'est 4,7 millions d'euros que la Ville y mettra, en tout.

**Mme Martine JEANNIN :** On peut lire que le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, en raccourci le CUCS, a été prorogé de 2011 à 2014 et c'est tant mieux. On ne peut en tant qu'élus qu'approuver cette mesure gouvernementale due, je le rappelle, à Jean-Louis BORLOO. Si cette mesure qui représente 25 millions d'euros pour 2012 n'existait pas, nous aurions une foultitude d'associations qui disparaîtraient, faute de subsides, ces associations qui dans leur ensemble méconnaissent ou ne cherchent pas à savoir la provenance des financements. Il est nécessaire de leur rappeler ici ce soir que le CUCS est une mesure gouvernementale mais ce qui m'interpelle et c'est le but de mon intervention, c'est en fait de savoir combien d'emplois génèrent cette manne. Au niveau des services il n'y a pas de statistiques et je me dis que quelque chose ne va pas ici dans cette ville, vous recevez 23 484 612 € sans savoir combien de personnes ou de familles vivent grâce à ces sommes. Lorsque l'on parle des Restos du Coeur on sait que 750 bénévoles sont concernés en Franche-Comté, quand on parle du CCAS on sait que cela représente 480 agents à temps plein, mais sur les associations on ne sait rien. Pourtant lorsque vous décidez de donner ne serait-ce que 10 € à une association, vous ne cherchez pas à savoir combien de personnes travaillent pour cette association ; la notion d'emploi n'existe pas. Alors je demande 10 000 €, je m'occupe des chats errants et je les obtiens !

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Non non Madame JEANNIN, on ne peut pas dire cela, je vous en prie quand même !

**Mme Martine JEANNIN :** C'est vraiment très léger comme maîtrise des finances publiques, je peux me tromper mais lorsque je pose la question et ce n'est pas la première fois, ni la première année que je la pose, combien d'emplois sont générés, je n'ai pas de réponses donc j'extrapole. Etes-vous aujourd'hui en mesure de nous dire à quelles familles servent ces 23 millions d'euros ? Merci.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Je ne peux pas vous laisser dire cela Madame JEANNIN, franchement non. Monsieur GHEZALI va vous répondre. Et si ça ne suffit pas on donnera tous les rapports qui conviennent à Mme JEANNIN.

**M. Abdel GHEZALI :** Concernant le Contrat Urbain de Cohésion Sociale vous avez commencé en disant -heureusement qu'il y a le Gouvernement, M. BORLOO- donc c'est très bien et dans un deuxième temps «on n'y voit pas clair». Alors moi je vais vous dire simplement que d'abord le Contrat Urbain de Cohésion Sociale est là pour un accompagnement sur l'emploi, mais pas seulement, vous avez vu qu'il y a plusieurs thématiques qui sont la citoyenneté, la culture, le sport, l'éducation et donc c'est l'ensemble des délégations de la Ville qui travaillent sur ces thématiques. Concernant l'emploi, le but du Contrat Urbain de Cohésion Sociale n'a pas pour mission et je le dis à l'ensemble des partenaires de créer des emplois. Par contre on ne s'en désintéresse pas et c'est vraiment de l'accompagnement vers l'emploi. Vous vouliez des chiffres, les chiffres on les donne, vous n'êtes peut-être pas dans cette commission mais Mme GELIN y est, elle est assidue et elle a les réponses à toutes les questions qui peuvent être posées, mais c'est un document qu'on pourra vous donner. Sur les publics accueillis concernant le volet insertion par l'activité économique c'est 836 salariés qui sont accompagnés dont 609 résidant dans les quartiers CUCS. Sur le groupe solidarité-emploi, c'est 588 personnes qui ont été reçues dont 90 % des demandeurs d'emploi qui sont dans ces quartiers CUCS, sur les réseaux de parrainage c'est plus de 186 demandeurs qui ont été accueillis, soit 47 % des demandeurs d'emplois accompagnés et en terme de sorties dynamiques sur les réseaux de parrainage c'est 79 personnes sur l'ensemble des publics qui ont été accueillis. Sur le CUCS ce sont plus de 1 200 personnes qui bénéficient d'un accompagnement, évidemment en lien avec toutes les structures que nous finançons, c'est-à-dire la Mission Locale, le Plan Local par l'Insertion Economique, l'ensemble des structures associatives, ce sont plus de 3 500 personnes qui sont accompagnées au total, voilà des chiffres plus précis, on pourra vous les donner. Il ne faut pas non plus que l'on fasse espérer à des gens qu'on est là pour résoudre le problème de l'emploi dans les quartiers

avec le Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Par contre, évidemment il y a une somme qui est attribuée pour accompagner ces personnes, pour conforter les structures qui accompagnent ces personnes dans les quartiers populaires et les chiffres sont précis. On ne dilapide pas l'argent public, on ne le jette pas par les fenêtres pour faire plaisir à tel ou tel public ou à telle ou telle personne, c'est vraiment un travail qui est entamé avec l'ensemble des structures et c'est aussi, je le redis, en lien avec l'Etat et en lien avec les politiques de droit commun.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Merci, je rappelle qu'il y a 14 délégations qui y travaillent donc ce n'est pas rien.

**M. Jean ROSSELOT** : Oui, juste pour dire que les 45 milliards d'euros, ce n'est pas rien, qui depuis dix ans ont été affectés à cette politique n'avaient pas spécifiquement pour but de créer des emplois. Ce n'était pas le but de cette politique qui n'a pas de précédent depuis 10 ans ; le but était de créer, de répondre à l'attente des quartiers, des banlieues, de tous les problèmes que nous connaissons et on a pris le taureau par les cornes. Le Gouvernement avec un Ministre talentueux c'est vrai, a pris les taureaux par les cornes pour résoudre avec double jambe, si je puis dire, le CUCS et puis l'ANRU, l'Agence de Rénovation Urbaine, je cite ce que vous nous avez donné toujours, les quatre exemples, du mur d'escarpe de la Citadelle, du Tripode et de la crèche des Clairs-Soleils qui au semestre précédent seulement ont fait que le Gouvernement a versé sur la Ville plus de 2 millions d'euros. Mais le reproche que l'on peut faire au Gouvernement, c'est qu'il ne le fasse pas savoir à Besançon et vous avez cette chance-là de pouvoir revendiquer politiquement, électoralement toutes ces actions qui pourtant ont été initiées par le Gouvernement. Et d'ailleurs l'ACS, comme l'a dit Abdel, c'est vrai, l'ACS, l'Agence de Cohésion Sociale qui est le bras séculier du CUCS déploie des trésors d'imagination avec la Ville, je le reconnais, on peut faire confiance à la Ville pour établir ce maillage parce que c'est cela, c'est un maillage de Cohésion Sociale à travers les acteurs que sont les associations, on peut faire confiance pour penser que les crédits sont bien ciblés et que cela redonne de l'espoir, de la chance et du bonheur aux jeunes et aux moins jeunes des quartiers qui sont visés, voilà.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Raison de plus pour rappeler qu'on regrette qu'il y ait quand même 150 000 € en moins que nous compensons, il faut le dire !

**M. Michel OMOURI** : On va remettre, je dirais, de la clarté dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Je vais pour une fois dire au groupe Centre Droit qu'il parle du CUCS sans connaître le fonctionnement et en mettant M. BORLOO dedans. Simplement je vous le dis l'Association des chats errants ne fait pas partie des financements CUCS, le financement CUCS ne finance pas cette structure. Quand vous parlez de formation professionnelle vous parlez de l'emploi, c'est pour cela que je vais quand même défendre les positions du Gouvernement. Le CUCS sert aussi à faire de la formation professionnelle, sur les structures comme exemple la Régie de Quartiers donc Mme JEANNIN avant de parler, vérifiez vos données et vous verrez que la Régie de Quartiers bénéficie du CUCS donc c'est la formation professionnelle surtout pour les bénéficiaires du RSA. Peut-être qu'il y a une diminution de 150 000 € des crédits mais je note toujours quand même que la DSU, elle, augmente ; depuis 2002 à aujourd'hui c'est plus 3 millions d'euros, c'est vrai, après j'ai demandé où allait cette clé de répartition à savoir est-ce que la Ville se servait à bon escient de cette DSU ? Je n'ai toujours pas d'informations pour savoir où va l'argent de la DSU, on me dit qu'au niveau national la loi ne permet pas de dire où va cette DSU eh bien moi je demande un jour ou l'autre d'avoir une transparence, et sans venir critiquer, simplement dire voilà cette DSU elle sert aussi à financer la formation professionnelle comme la Régie de Quartiers, voilà. Je vous remercie.

**M. Philippe GONON** : Je reviens sur l'évaluation, thème qui a été abordé. Lorsque le dossier nous a été présenté en commission, nous avons eu une discussion sur le futur mais il faut que vous compreniez que pour nous c'est quand même très difficile de reporter un vote alors même que nous ne savons pas l'efficacité, c'est cela que nous voulons savoir. On n'est pas contre le principe, moi j'ai voté le CUCS depuis le début mais toujours avec cette petite restriction en me disant -mais ces millions que nous votons est-ce qu'ils ont vraiment porté des fruits-, autrement dit ce qu'il manque ce sont des critères objectifs, objectifs ça veut dire quantitativement mesurables, qui nous permettent simplement d'une année sur l'autre de dire, là cette action était efficace on la reporte ou au contraire on la supprime parce que les

résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances ou cela ne correspond pas à un besoin, c'est cela qui nous manque parce que c'est un document énorme, c'est 297 projets. Comment voulez-vous qu'en quelques demi-heures en commission et 2 minutes en Conseil on puisse se prononcer en toute connaissance de cause sur un dossier aussi lourd de conséquences, aussi important financièrement que celui du CUCS ? Donc ce que nous avons demandé et moi j'aurais souhaité par exemple, je l'avais demandé en commission, avant ce Conseil d'aujourd'hui les chiffres que nous donne maintenant en séance Abdel GHEZALI et que chaque année jusqu'à la fin du CUCS 2014 nous ayons une évaluation objective de chaque année du CUCS.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Alors ce n'est pas nouveau, je veux dire, mais je vais te laisser répondre Abdel. Les évaluations sont faites chaque année, elles sont faites avec l'Etat. Je voudrais simplement rappeler que l'Analyse des Besoins Sociaux l'a montré, nous avons quand même un nombre d'enfants qui vivent dans des familles pauvres, qui est un enfant sur trois dans cette ville, c'est quand même important et ce plan-là il vise ces enfants-là, il vise aussi les autres mais j'ai envie de vous dire, qu'est-ce qui se passerait si l'on ne faisait pas cela ?

**M. Abdel GHEZALI :** La phrase que tu as dite : «qu'est-ce que l'on ferait s'il n'y avait pas cela» c'est ce que je voulais dire. Concernant des évaluations objectives, l'évaluation objective existe pour chaque action, c'est-à-dire qu'avec chaque association on a le nombre de public touché par rapport à l'action, l'objet de l'action et l'endroit où se trouvent ces personnes donc l'évaluation objective existe. Alors après c'est vrai que l'on est quand même sur des choses qui sont des fois difficilement mesurables je parle comptablement parlant mais en même temps les actions qu'on mène, on ne va pas dire : «on y a investi 100 € et on sait que derrière on a récolté tant de personnes», donc les actions se passent, il y a des bilans qui sont faits avec les associations, avec l'ensemble des partenaires en premier lieu l'Etat et il y a vraiment une évaluation pour réorienter nos politiques, mais dans une masse très large ces associations ont besoin de soutien ; quand on parle du Vivre ensemble, de Cohésion Sociale c'est avec le Contrat de Cohésion Sociale et où la Ville y met plus de 4 700 000 € et donc l'évaluation est faite chaque année avec les partenaires, avec les signataires mais en premier lieu avec l'ensemble des associations sur le terrain.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Une simple suggestion, vous pourrez inviter les élus qui le souhaitent à la séance de restitution et de fin d'exercice.

**Mme Catherine GELIN :** Alors pour parler de lisibilité il y a une chose que j'ai remarqué sur tous les documents d'informations concernant le CUCS. Il est toujours écrit CUCS de Besançon alors qu'effectivement l'Etat abonde largement et est à l'initiative de cette mesure donc serait-il possible de rétablir un petit peu cette injustice qui date de quelques années en le notifiant sur les documents et peut-être en le rappelant beaucoup plus largement. Concernant le financement de...

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Excusez-moi mais je ne comprends pas la question ; là on est bien dans le CUCS de Besançon ?

**Mme Catherine GELIN :** Oui vous avez un logo CUCS Besançon sur tous les documents ; il figure ici aussi sur les documents à l'intérieur, quand vous faites des invitations ils sont aussi, parfois j'ai remarqué qu'il n'y avait que ce logo qui figurait dessus : CUCS Besançon.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Mais c'est le CUCS de Besançon !

**Mme Catherine GELIN :** Mais ce qui était important, c'était de dire quand même que l'Etat participait parce que là pour les Bisontins il n'y a aucune lisibilité...

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Mais c'est indiqué dans le rapport Madame !

**Mme Catherine GELIN :** Oui mais les citoyens ne lisent pas le rapport Madame SCHOELLER, c'est peut-être ce que voulaient dire mes collègues. D'autre part, j'ai noté lors des dernières commissions où j'ai été effectivement présente que le financement de ce CUCS finalement c'est quelque chose qui nécessite beaucoup d'équilibre, une gestion fine, faire attention à qui perçoit, comment cela va être distribué. Ce qu'il est important de savoir et de mesurer aujourd'hui c'est effectivement les actions,

évaluer leur positivité de façon à avoir un rendu et puis peut-être être plus exigeant sur certaines autres en disant -eh bien voilà est-ce que vous avez une bonne intention mais on pourrait peut-être aller un petit peu plus loin et en y mettant des moyens peut-être moins dispersés, plus organisés. Comme je ne le gère pas, c'est une suggestion que je peux faire parce que vu de l'extérieur on a envie que ce soit plus performant, plus lisible.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Je rappellerai simplement que l'évaluation est faite avec l'Etat et sous le couvert de l'Etat et que s'il continue à nous donner des subventions, c'est bien qu'elles ont été regardées, évaluées et considérées comme utiles et pertinentes mais on pourra aussi vous donner toutes ces informations-là.

**M. Abdel GHEZALI** : Concernant la lisibilité de l'Etat, je vous montre le document, alors on est sur le territoire bisontin donc on parle de Besançon parce que c'est une enveloppe départementale et évidemment on parle de Besançon, et puis concernant les documents ils sont à votre disposition mais vous les avez eus en tant que membre de la Commission donc le document peut-être que vous avez, vous voyez qu'il y a tous les logos de tous les partenaires donc on n'a aucun souci...

**Mme Catherine GELIN** : Sur certaines invitations il n'y en a qu'un.

**M. Abdel GHEZALI** : Non mais ce n'est pas des invitations, ce sont des documents que vous avez à l'intérieur, on ne va pas reprendre tous les logos dans chaque page ! Concernant l'évaluation, je peux vous dire qu'on fait une vraie évaluation des actions puisque vous le remarquerez il y a des actions nouvelles. Là, pour ce contrat-là il y a 20 % d'actions nouvelles et d'autres actions sont arrêtées parce qu'elles ne correspondent pas aux missions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et donc il y a des actions qui ne sont pas renouvelées parce qu'elles ne correspondent pas aux critères du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. On a donc une évaluation précise des différentes actions, vous le savez, avec des actions nouvelles et des actions qui s'arrêtent parce qu'elles ne correspondent plus aux critères de ce Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Je rappelle que cette évaluation elle faite avec et par M. le Sous-Préfet, il n'a aucune raison particulière de nous faire des cadeaux sur ce que l'on ferait de mal ou de pas bien ou d'insuffisant.

**M. Jean-Marie GIRERD** : Je vais donc souligner, je suis d'accord sur ce qu'a dit Philippe GONON tout à l'heure et je vais le répéter dans mon style mais je pense que ce qu'a soulevé Philippe c'est quelque chose d'important et d'essentiel dans ce que l'on peut appeler l'évaluation des politiques publiques. Alors je crois qu'il faut partir des attentes et des populations concernées pour savoir exactement ce qu'elles veulent par rapport à ce que sont leurs attentes et leurs besoins. Ensuite par rapport à cela il y a des politiques qui sont déployées et on a évoqué les 250 actions, je ne sais pas le nombre exact, 250 actions qui sont déployées et je crois que c'est vrai qu'il est important d'évaluer si ces actions ont été faites, ont été réalisées avec les moyens qui étaient prévus et si elles ont été efficaces d'une certaine manière mais je crois que ce que l'on évoque avec Philippe c'est surtout de se placer à un autre niveau, au niveau donc de la perception par rapport à ces politiques, est-ce que c'est réellement efficace, est-ce que cela apporte des solutions et est-ce que c'est déployé correctement ? Le principe c'est donc d'évaluer par rapport aux attentes qui auront été définies ce que ces politiques apportent parce qu'il est vrai que cette démarche de 250 actions me paraît pertinente, par contre il y a un niveau qui manque de consolidation d'évaluation des politiques menées.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Je voudrais simplement rappeler que c'est M. CLAVREUIL qui examine chacun des projets, entend chaque association et évalue chaque résultat et chaque année il y a des actions qui ne sont pas reconduites et de nouvelles qui sont faites et qui correspondent plus aux besoins.

**Mme Corinne TISSIER** : Je voulais intervenir par rapport au volet accès à l'emploi et développement économique qui est celui dont je m'occupe pour dire que dans ce domaine le contrôle est permanent au niveau des associations, de tout ce qu'on peut financer, il y a des objectifs qu'on crée, qu'on peut évaluer, je vous les donne. Je ne vais pas tout redire puisque M. GHEZALI a donné des informations

mais on a préparé des informations, des réponses à vos demandes. Au niveau du volet insertion par l'activité économique par exemple, je souhaite signaler que les financements sont conditionnés au fait que 70 % des bénéficiaires de l'action doivent résider dans un quartier de la géographie prioritaire, ensuite la somme est comptée en fonction du nombre de salariés en insertion en équivalent temps plein, le nombre de salariés en insertion issus des quartiers de la géographie prioritaire, le nombre de salariés accompagnés individuellement, le taux d'encadrement et les sorties dynamiques du dispositif. Par rapport aux sorties dynamiques pour exemple en 2011 sur les 836 salariés qui ont été accompagnés, 609 résidaient dans des quartiers de la géographie prioritaire donc 73 %, l'objectif est atteint en terme de sortie dynamique c'est-à-dire on entend sortie dynamique par sortie vers un emploi durable, c'est-à-dire CDD de plus de 6 mois ou CDI ou vers un emploi de transition, un CDD de moins de 6 mois, des contrats aidés ou des sorties positives c'est-à-dire qu'il y a des personnes qui à l'issue d'une aide ensuite entament un parcours d'insertion vers de la professionnalisation. En 2011, 355 salariés sont sortis de manière dynamique soit 42 % du nombre total de salariés accompagnés, je peux vous dire que ce n'est pas rien compte tenu du fait qu'on touche des personnes très éloignées de l'emploi donc c'est un travail très long qui demande du temps et tout ceci se fait dans le cadre d'un partenariat important pour assurer des parcours pour ces personnes et leur permettre de retrouver un emploi de manière durable. Voici des réponses concrètes mais on peut vous donner tous les chiffres, Frédéric FAURE assure ce suivi de manière permanente, les associations doivent fournir un bilan au bout de six mois donc il y a vraiment un contrôle permanent de ce qui se passe.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Et il y a un contrôle de l'Etat qui se fait de façon très régulière et ne seraient pas validés des projets qui ne correspondraient pas aux objectifs fixés par l'Etat notamment.

**M. Jean ROSSELOT** : Je voulais simplement vous rendre cette justice d'évoquer en effet M. le Sous-Préfet, enfin le Secrétaire Général de la Préfecture, j'ai assisté à une réunion co-présidée par lui et par Abdel GHEZALI où précisément compte rendu est fait de ces actions et peut-être serait-il opportun d'inviter un peu plus de Conseillers Municipaux à assister à ce type de réunions où l'on rend compte et l'Etat rend compte et c'était normalement fait avec la Ville, des actions qui sont conduites. Voilà il y a eu une réunion ici, il n'y avait pas beaucoup de monde mais il faudrait peut-être élargir les invitations qui étaient coprésidées par le Secrétaire Adjoint et le Maire-Adjoint.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : On pourra vous en prévenir, c'est vrai que la seule difficulté c'est que vous l'avez vu, il y a beaucoup d'actions, chacune donne lieu à un compte rendu et c'est normal, à une évaluation, simplement la salle est pleine parce qu'il y a beaucoup d'actions. Ceci dit, peut-être le verrons-nous mais pouvoir vous inviter effectivement ceux qui le souhaitent, en espérant que les 55 élus ne viendront pas le même jour parce qu'il faudra qu'ils se tiennent dans la salle à côté mais qu'à cela ne tienne, s'il faut le faire nous mettrons des chaises.

**M. Michel OMOURI** : Je souhaiterais que sur ce point, avant la fin de la mandature l'AUDAB fasse une analyse très poussée comme ils l'avaient fait il y a 4 ans. Maintenant je souhaiterais vous poser une question Madame SCHOELLER, je pense que M. GHEZALI va peut-être pouvoir me répondre ; tout à l'heure vous parliez d'une baisse de 150 000 €, je reprends le récapitulatif par thèmes, on met ce que les associations, les structures demandent à l'Etat, simplement on n'a pas aujourd'hui le retour des engagements de l'Etat sachant qu'on avait fait la réunion le 9 mars et il y avait la réunion le 16 mars de la réunion générale entre l'Etat, la Ville ou autres sauf que là-dessus on n'a pas l'engagement de l'Etat. Je me demande donc où vous trouvez 150 000 € sachant qu'on demande simplement à l'Etat en 2012, 3 millions et quelque...

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : J'ai parlé des réductions de l'Etat !

**M. Michel OMOURI** : Oui d'accord mais si vous êtes capable de me donner ce chiffre de 150 000 €, ça veut dire que l'Etat s'est positionné sur la subvention demandée. Donc je souhaiterais là que vous me fassiez parvenir par mail le retour de l'Etat parce que là on a simplement les besoins...

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER** : Nous vous inviterons à la réunion, ça sera plus simple, vous aurez tout comme cela.

**M. Michel OMOURI :** Non non ce n'est pas cela que je veux dire, habituellement quand on a notre réunion de commission, on a le retour de l'Etat sur les subventions par association, sauf que là on ne l'a pas donc on ne peut pas juger, entre guillemets, qu'on n'a pas les 150 000 €, on ne peut pas juger. Et je souhaiterais quand même que vous nous refassiez parvenir le retour des désengagements de l'Etat parce qu'habituellement on l'avait chaque année sauf que là on ne l'a pas.

**M. Abdel GHEZALI :** On n'a pas mis les sommes parce qu'on ne les avait pas, cela n'a donc pas pu figurer dans ce rapport et tu ne les as pas eues le jour de la Commission parce qu'on ne les avait pas, on les a eues entre la Commission et aujourd'hui. C'est pour cela que quand Marie-Noëlle te répond qu'il y a eu sur la globalité - 150 000 €, voilà c'est chiffré... On a eu la réponse de l'Etat ces jours-ci, c'était trop tardif pour nous. A la prochaine Commission je vous donnerai le document.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** On vous le donnera. Et la parole est enfin, dernière demande sur ce rapport, à M. CYPRIANI !

**M. Benoît CYPRIANI :** Mon intervention va paraître un peu décalée parce que j'avais appuyé sur le bouton lorsque Mme JEANNIN avait pris la parole donc il y a de cela bien longtemps car j'avais été un petit peu choqué par le fait qu'elle dise que les structures subventionnées pouvaient s'occuper des chats errants. Je me suis dit : «ce n'est pas possible, elle n'a pas fait un tel contre-sens», le CUCS ne s'occupe pas de cela, d'ailleurs M. OMOURI le lui a fait remarquer. Et puis je me suis dit que finalement elle avait peut-être fait une métaphore, elle avait pris cela au sens figuré en se référant peut-être à un livre qui avait eu son heure de gloire qui s'appelait «Chiens perdus sans colliers» de Gilbert CESBRON.

**Mme Marie-Noëlle SCHOELLER :** Merci. Je vous propose de mettre ce rapport au vote.

Je voudrais simplement, au-delà de la plaisanterie que ça peut apporter, montrer quand même que cette seule liste-là montre que c'est un projet qui fait l'objet d'une attention de la grande majorité des Conseillers et Adjoints de cette Ville et qui y travaillent. S'il y a un projet partagé, il me semble que c'est bien celui-là.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Merci. On a passé un petit peu de temps sur ce dossier mais il en vaut la peine et je rappelle que nous verrons pour inviter les élus, en espérant que les 55 ne viendront pas, sinon ils se mettront dans la salle à côté, nous mettrons les fauteuils en nombre pour ceux qui veulent entendre le bilan fait en présence de l'Etat».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions 2 et 3 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI, Mme FALCINELLA, Mme MENETRIER, Mme TISSIER, Mlle RONZI, M. MONNEUR, Mme MICHEL, Mme GERDIL-DJAOUAT, Mme POISSENOT, M. DEVESA, Mme FELLMANN, M. OMOURI, M. ROY, M. BONTEMPS, M. DAHOUI, Mme JOLY, M. GENDRAUD, M. LEUBA et M. CYPRIANI n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 29 mars 2012.*